IMMO-GTI assure la gestion de biens immobiliers sur Toulouse et sa région depuis 1986. Notre agence vous propose un service personnalisé et professionnel pour la gestion immobilière de vos biens sur Toulouse et ses environs.

Comme vous le savez les relations locataires propriétaires deviennent de plus en plus compliquées et contraignantes avec les nouvelles obligations du Bailleur pouvant entrainer la nullité du bail de location.

Nous vous proposons un service personnalisé et complet, vous évitant ainsi tous les désagréments liés à la gestion courante de vos biens. Nos experts immobiliers disposent de compétences juridiques, fiscales et techniques pour vous assister à la gestion de votre bien au quotidien.

Gestion locative

Lorsque vous nous confiez la gestion de votre bien immobilier, notre travail comporte les services suivants :

• Publicité de vos biens immobiliers (sur les médias pertinents)
• Sélection vos locataires, constitution du dossier, vérification de la solvabilité du locataire ou du garant
• Rédaction du Bail de location
• La mise en place du locataire et l'état des lieux d'entrée.

Nous vous rappelons que nos honoraires de gestion, y compris l'assurance des loyers impayés sont déductibles de vos revenus fonciers.

Les honoraires de relocation s'élèvent à un mois de loyer. Ils sont offerts pour toute nouvelle gérance la 1ère année et en cas de départ du locataire moins d'un an après la location.

Par le biais de nos trois options de mandat d'administration de biens, vous bénéficiez d'un service complet de gestion locative.

Option n°1 : Le mandat de gestion courante

6 % HT sur le loyer encaissé.
La gestion courante comprend :
• La réception du bien ainsi que le suivi des levées de réserve
• L'appel du loyer du dépôt de garantie
• La régularisation des charges locatives
• Le recouvrement des charges imputables au locataire
• Le paiement des charges de copropriété par le biais du compte gestion

• Le recouvrement des impayés
• L'aide à la déclaration des revenus fonciers
• L'exécution des menus travaux, la demande de devis pour remise en état ainsi que le suivi des interventions demandées.

Option n°2 : le mandat avec garantie des loyers impayés

Idem option n°1 + 2 % HT du montant du loyer et charges.

Contactez-nous